

LES GRAPPES RÉGIONALES

Le secteur des aliments transformés et des boissons est divisé en grappes régionales. Chaque région tire parti de ses propres ressources et des avantages concurrentiels dont elle dispose. Elles ont donc toutes leur originalité.

- Les complexes de transformation du poisson et des fruits de mer des côtes atlantique et pacifique traitent les produits de la mer et des eaux intérieures. On assiste aussi à une croissance rapide de l'industrie aquicole, qui se spécialise dans la production de salmonidés et de mollusques et crustacés.
- Les industries de transformation des fruits et légumes sont regroupées dans diverses régions du pays. Les transformateurs spécialisés, dont beaucoup de petites et de moyennes entreprises, sont à l'origine de bon nombre de nouveaux produits à croissance rapide.
- L'Ontario et la Colombie-Britannique réussissent de mieux en mieux à mettre au point et à commercialiser des vins de cépage dans le cadre d'un programme d'assurance de la qualité des viticulteurs.
- D'importants centres de négoce de la viande et de la volaille en Alberta, en Ontario et au Québec, grâce auxquels les usines de transformation de la viande de toutes les régions du pays peuvent bénéficier d'une source fiable de matières premières.
- Le Québec est à la tête des provinces canadiennes pour ce qui est de la production et de la transformation du lait ainsi que de la technologie laitière.
- Le Centre de recherche et de développement sur les aliments de Saint-Hyacinthe (Québec) a servi d'incubateur aux entreprises de technologie alimentaire d'avant-garde et aux producteurs de bio-ingrédients. On trouve d'autres importants centres de transformation du lait en Ontario, en Nouvelle-Écosse, en Alberta et en Colombie-Britannique.
- La production et la transformation des céréales et des oléagineux se concentrent dans les provinces des Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba) et en Ontario.
- Près de 40 p. 100 de toutes les installations de transformation des aliments et des boissons à valeur ajoutée se concentrent en Ontario et 25 p. 100 au Québec, les deux provinces canadiennes les plus densément peuplées.

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT (R-D)

Le Canada a une longue tradition de recherche dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation, tradition qui remonte à la mise au point d'espèces de céréales plus résistantes au XIX^e siècle. Notre pays s'est maintenant acquis une réputation de leader mondial en biotechnologie. Le contexte très favorable à la R-D, décrit au chapitre 13, a permis de développer la recherche agroalimentaire. Un élément essentiel de cette stratégie de R-D a été la collaboration entre les chercheurs qui se consacrent à l'agroalimentaire dans les laboratoires des universités, de l'industrie et du gouvernement.

LA R-D AU SEIN DU SECTEUR PUBLIC

La Direction générale de la recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) effectue dans pratiquement tous les domaines du secteur agroalimentaire des travaux de R-D qui sont hautement respectés dans le monde entier. Cette direction générale exploite des centres de recherche et des fermes expérimentales dans tout le pays, chacun s'intéressant particulièrement aux points forts de l'industrie de sa région. Afin d'accroître l'efficacité des travaux de recherche et la diffusion des résultats, ces installations sont regroupées dans 19 centres nationaux d'excellence.

En 1995, Agriculture et Agroalimentaire Canada a mis sur pied le Programme de partage des frais pour l'investissement en R-D dans le secteur agroalimentaire. Le but est d'accroître la collaboration en recherche agroalimentaire avec le secteur privé et de faciliter le transfert de technologies. Dans le cadre de ce programme, le ministère finance des projets de recherche conjoints au même niveau que ses partenaires dans ces projets.

Les travaux de R-D financés par les provinces sont effectués par les universités, les instituts de recherche et les centres de développement de la technologie alimentaire. Certaines provinces financent et gèrent des «incubateurs» qui facilitent la commercialisation de nouveaux produits et procédés et qui aident les nouvelles entreprises de transformation des aliments à s'établir.

LA COLLABORATION DANS LE DOMAINE DE LA R-D

Les chercheurs qui travaillent dans les installations de recherche du gouvernement et des universités sont en relation avec les décideurs du monde des affaires afin de s'assurer que les entreprises canadiennes puissent commercialiser de nouveaux produits. Les entreprises peuvent recourir à l'expertise des 12 universités et des 18 centres de recherches sur les aliments des gouvernements fédéral et provinciaux.